





**PREAVIS NORMAL** 







**PREAVIS COURT** 

## Dès que possible

Lettre de préavis (bailleur ou copropriété) https://services.giboire.com/	Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices proches du futur domicile
---	--

3 mois avant	Budgétiser mon déménagement  Besoin d'un déménageur ? Devis gratuit au 02 30 95 32 23 ou sur https://services.giboire.com/  Résilier mon bail sur https://services.giboire.com/	
1 mois avant	Compteur d'électricité : mettre le compteur à mon nom Internet : souscrire un nouvel abonnement Mobile : vérifier la couverture réseau  Eau : contacter le service public des eaux Assurance habitation : souscrire un nouveau contrat et résilier l'ancien Assurance auto : informer mon assureur	1 mois avant
2 semaines avant	Communiquer mon changement d'adresse :  Banque Employeur Réexpédier mon courrier par La Poste Lister le petit matériel (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs) Préparer une caisse à outils pour le jour J (tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, marteau etc)	2 semaines avant

## JOUR DU DEMENAGEMENT

## Polovée des compteurs :

	tolovoo doo comptodio.		à votre nom,	
État des lieux :	Mon ancien logement :	Mon nouveau logement :		votre numér compteur
Date d'état des lieux de sortie	: <mark>()</mark> : Électi	ricité	: <u>()</u> :	Contacte 02 30 95
	🖧 Gé	az	4	le pense à confirm
Date d'état des lieux d'entrée	<b>△</b> Ea	au	$\Theta$	Je pense à confirm la fin du contrat et copie de l'état des



z le : 32 23





## 1 MOIS APRÈS VOTRE DÉMÉNAGEMENT

- Résilier mes abonnements sur https://services.giboire.com/
- Installer une alarme

Contacter les organismes administratifs :

- Carte grise sur www.ants.gouv.fr
- Listes électorales en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/R16396
- Mutuelle

Contacter les services publics :

Un seul formulaire : www.service-public.fr/particuliers/

> Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

Dans les mois qui suivent :

- Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus.
- Changement d'adresse : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue à recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.